

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-188/SG/FIN autorisant M. Jean Pomponio à acquérir une parcelle de terrain non bâti, sise à Djibouti, zone industrielle sud (titre foncier n°172).

n° 72-188/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
9 février 1972

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1972

Date du numéro
25 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Pomponio est autorisé à acquérir une parcelle Ce terrain non bâti, d'une superficie de 5.364,40 mètres carrés, sise à Diibouti, lots n° 30 et 31 sur le plan 13 bis BE 69 du lotissement de la zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au livre foncier du Territoire sous le n° 172 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.